

ENCORE DES TRAVAUX ET UNE CONVIVIALITÉ À PRÉSERVER

Des réhabilitations en vue



La commune de Féchy a connu de nombreux aménagements au cours des dernières années avec, entre autres

choses, la construction du nouveau col-

lège et du refuge communal. Actuellement, des réhabilitations et des transformations sont à l'étude. C'est notamment le cas de l'ancien collège situé à côté de l'église. Le bâtiment a été délaissé par les élèves voilà une année et demie au profit de la nouvelle école située dans le bas du village. Les salles de classe sont vétustes et l'extérieur de la bâtisse nécessite un rava-

lement. Avant d'entreprendre les travaux, plusieurs paramètres seront pris en compte, notamment les autorisations et les contraintes imposées par l'Etat car le bâtiment se trouve sur un site protégé. Une commission a été nommée ainsi qu'un architecte conseil. Toutefois, la nouvelle affectation comme le coût des travaux ne sont pas déterminés.

Un deuxième bâtiment est concerné, il s'agit de l'ancien local du feu qui se situe dans le bas du village et qui n'est plus utilisé depuis le départ des pompiers. Là aussi, la future utilisation du local après transformations reste à ce stade incertaine.

L'auberge communale ainsi que la Grande salle attenante bénéficieront d'un coup de peinture extérieur et d'une rénovation intérieure qui s'avèrent nécessaires pour ces aménagements qui datent des années septante. La Municipalité n'a pas encore chiffré les coûts qui, bien sûr, auront un impact sur l'ordre et la vitesse de réalisation des travaux.

Un ancien projet refusé en préavis l'année dernière va ressurgir. Il s'agit de la construction d'un trottoir, actuellement délimité par une ligne jaune dans le but

d'assurer la sécurité des élèves en chemin pour le collège. La commission chargée de son étude va donner sa vision des choses à la Municipalité et essayer de présenter le projet au mois de juin, dans l'espoir que sa mise en œuvre puisse commencer dès l'automne. Le hangar vétuste, situé aux abords de l'école, sera rasé dès que la distillerie qui l'occupe aura été déplacée. Le hangar de couleur verte situé non loin (qui abrite des machines de la voirie) va être mieux équipé (électricité, etc.) dans le but d'optimiser son occupation.

Carole Bettems, syndique, souhaite avant tout préserver l'esprit de convivialité qui règne entre les Fezzolans. «Nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur de nombreuses associations et sociétés locales, elles ont besoin d'espace et de locaux pour continuer à exercer leurs activités qui donnent vie au village. De plus, nous avons actuellement une municipalité au complet et nous nous entendons tous bien, cela devrait nous permettre de mettre rapidement tous ces projets en place.»

SANDRINE BOLLMANN



L'ancien collège situé dans le haut du village à droite de l'église, va être ravalé et trouvera d'ici peu une nouvelle affectation. En bas, le hangar situé à gauche du collège devra être rasé et un nouveau projet pour l'aménagement d'un trottoir menant à l'école va être étudié.



Carole Bettems, syndique, devant l'auberge et la salle communale qui vont être remises à neuf.

PHOTO SANDRINE BOLLMANN